

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **24 mars 2014**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
	Siège No 6 Martin Bahl

Tous les membres du conseil ont reçu l'ordre du jour de ladite séance extraordinaire.

La conseillère Linda Thomas est absente.  
Le conseiller François Vallières est absent.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2014-03-072**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance extraordinaire du 24 mars 2014**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Modification au calendrier des séances 2014
- 4 Camp de jour - achat de matériels
- 5 Camp de jour - formation
- 6 Camp de jour - appel de candidature

- 7 Période à l'assistance
- 8 Levée de l'assemblée

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-073**

**3. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES 2014**

**ATTENDU QUE** selon le calendrier des séances 2014, adopté le 11 novembre 2013, la prochaine séance est prévue le 7 avril, jour d'élection provinciale;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier le calendrier des séances 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adopter le calendrier modifié ci-après pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de 2014 qui débiteront à 20 h.

Lundi le 13 janvier	Lundi le 7 juillet
Lundi le 3 février	Lundi le 11 août
Lundi le 3 mars	Lundi le 8 septembre
<b>Mardi le 8 avril</b>	Lundi le 6 octobre
Lundi le 5 mai	Lundi le 3 novembre
Lundi le 2 juin	Lundi le 1 <sup>er</sup> décembre

Il est aussi résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-074**

**4. CAMP DE JOUR – ACHAT DE MATÉRIELS**

**ATTENDU** la résolution R2013-03-070 concernant la tenue du jour de camp par la municipalité;

**ATTENDU QU'Animation emballée** offre des boîtes thématiques d'animation pour 27 enfants au coût variant de 102 \$ à 112 \$ plus taxes;

**ATTENDU** la promotion de la troisième boîte gratuite;

**ATTENDU QUE** la coordonnatrice en loisir, Madame Mélanie Martin, recommande l'achat de trois boîtes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire l'achat de trois boîtes d'animation au coût de 224 \$ plus taxes à Animation emballée.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-03-075

**5. CAMP DE JOUR – FORMATION**

**ATTENDU QUE** la MMQ (La Mutuelle des municipalités du Québec) offre la formation *Les camps de jour en évolution : vers une gestion intégrée des risques* ainsi que *Entretien des aires de jeu pour enfants* gratuitement le 15 mai prochain à Eastman;

**ATTENDU QUE** la coordonnatrice en loisir, Madame Mélanie Martin, est intéressée à suivre ces formations;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser Madame Mélanie Martin, coordonnatrice en loisir à s'inscrire et à suivre les formations gratuites *Les camps de jour en évolution : vers une gestion intégrée des risques* et *Entretien des aires de jeu pour enfants* offertes par la MMQ à Eastman le 15 mai prochain. Il est aussi résolu que la municipalité rembourse les frais de déplacement selon la politique en vigueur.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-03-076

**6. CAMP DE JOUR – APPEL DE CANDIDATURE**

**ATTENDU** la tenue du camp de jour pour l'été 2014;

**ATTENDU QUE** la municipalité devra faire l'embauche d'animateurs;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire un appel de candidature pour des animateurs de camp de jour.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**7. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2014-03-077

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant de lever la séance à **20 heures 11 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 8 avril 2014.**